

**Mairie de VALIGNAT**  
**Le Bourg**  
**03330 VALIGNAT**  
**DATE DE CONVOCATION**

**CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt, le 17 janvier à 19 heures  
le Conseil Municipal, légalement convoqué,  
s'est réuni à la mairie en séance ordinaire,  
sous la présidence de Magalli BLAES, Maire.

Présents:

BLAES Magalli, ROLLIN Florence, SASTRE GARAU  
Danielle, CHASSIN Yves et LAEDERICH Pierre.

Absent excusé : WAGNER Hervé

NOMBRE DE CONSEILLERS : 6

PRESENTS : 5

VOTANTS : 5

- 1) **Secrétaire de séance** : Yves CHASSIN a été désigné secrétaire de séance.
- 2) **Le compte-rendu** de la réunion du 8 Novembre 2019 a été adopté à l'unanimité.
- 3) **Bilan Financier 2019**

Il a été noté, concernant le bilan 2019, le versement de l'emprunt de 31000€ pour l'achat de la parcelle ZE75 à Mr MACHELON, libre de tout bail, et apparaissant en recette d'investissement.

- 4) **Orientations Budgétaires 2020**

- **Voirie**

D'une part il est prévu une réfection de la rue de La Planelle dans sa partie Est. D'autre part de nombreux trous formés ou en formation nécessitent des réparations :

- Allée des platanes
- Rue des Ouches

Des devis seront demandés.

Broyage des haies : Afin de réaliser au plus tôt les travaux, un état des lieux sera fait avec l'entreprise Faure pour les chemins communaux et en particulier :

- Voie romaine de Montignac
- Chemin de l' Ormet
- Rue de La Planelle

Un contact sera pris avec l'ADEM concernant les travaux effectués en 2019 et ceux restant à réaliser.

- **Musée**

Une fuite à une fenêtre de toit du musée se situant sur la partie communale a été constatée. Une réparation sera effectuée.

- **Eglise**

La toiture doit être suivie ainsi que l'étanchéité des solins. Un devis va être demandé.

## 5) Questions diverses

Mr DAUBANNAY demande une aide de la commune afin de réaliser une irrigation sur les parcelles privées ZC27 et ZC28. La source se situe en ZC27 pour un déversement dans la réserve du lavoir (réserve lutte incendie). Il demande la fourniture des buses par la commune. Le conseil, à l'unanimité, n'a pas donné de suite favorable.

Pierre LAEDERICH relève le passage de semi-remorques de 40 T sur les RD183 (limitée à 12 T) et RD285 pouvant occasionner une dégradation prématurée des chaussées concernées. (Ce passage étant toléré pour les résidents qui rentrent chez eux)

La séance est levée à 19 heures 45